Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 31 (1939)

Heft: 7

Artikel: Le congrès de la Fédération syndicale internationale à Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384190

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Congrès de la Fédération syndicale internationale à Zurich.

L'Exposition nationale suisse est devenue le centre d'attraction de multiples manifestations diverses, à telle enseigne que le jour de l'ouverture du Congrès de la Fédération syndicale internationale on en comptait exactement 154! Il est vrai que les salles de réunion sont nombreuses dans le splendide bâtiment des congrès qui n'est autre que l'ancienne Tonhalle agrandie; plusieurs assemblées peuvent s'y tenir sans être gênées le moins du monde.

Lors d'une courte séance tenue la veille du Congrès, le Conseil général a décidé à l'unanimité de recevoir la Centrale nationale de Chine dans la Fédération syndicale internationale. L'un de ses représentants, notre camarade Chu, remercia l'assemblée avec émotion. Cette nouvelle organisation représente 500,000 syndiqués. L'adhésion de la Chine porte à 24 le nombre des centrales nationales affiliées. Les comptes et le budget furent adoptés. La prochaine réunion du Conseil général se tiendra en 1940 à Amsterdam.

Discours d'ouverture.

Mercredi 5 juillet, Sir Walther Citrine en ouvrant le Congrès salua les 135 délégués représentants de 19 pays et de 21 secrétariats professionnels internationaux. Il souligna particulièrement la présence des camarades Nobs, conseiller d'Etat, et Briner, représentant de la ville. Au nom des autorités cantonales et locales, Nobs souhaita la bienvenue aux congressistes en une courte allocution dans laquelle il dit sa conviction que la ténacité pour une cause juste finit toujours par la victoire. Puis, le président de l'Union syndicale suisse, Robert Bratschi, souhaita à son tour la bienvenue à tous les participants au nom de cette organisation. Il remercia la F.S.I. d'avoir choisi à nouveau Zurich comme lieu de congrès, après un intervalle de 26 ans. La position de la Suisse l'oblige à une certaine retenue sur le plan international. Le bien-être relatif de ses habitants est dû pour une bonne part au fait que depuis plus d'un siècle notre pays n'a pas connu la guerre. Notre peuple, composé de trois races et de trois cultures qui se confondent dans la tolérance, a des minorités linguistiques et religieuses mais ne connaît pas le problème des minorités. Nous tenons à prouver que malgré les différences de langue et de religion, tous les Suisses peuvent s'entendre pour la défense des libertés communes. La Suisse, sans la liberté, ne serait plus la Suisse. Tous ses habitants, malgré leur diversité, sont résolument unis pour la défense du pays. Ces brefs discours de nos amis Nobs et Bratschi furent très applaudis.

Sir Walther Citrine

prononça ensuite le grand discours traditionnel d'ouverture du VIII^e Congrès syndical international. Il y a trois ans, dit-il, au Congrès triennal de Londres, nous comptions 13 millions d'affiliés. Aujourd'hui à Zurich nous en possédons à peu près 19 millions. Les difficultés et les périls qui assaillent nos organisations sont illustrés par la circonstance que nous nous assemblons dans un pays où notre première intention ne nous appelait pas. C'est à Prague que nous voulions tenir ce Congrès. Citrine exprime aux braves et loyaux camarades tchèques la sympathie du Congrès et sa ferme conviction que la nation tchécoslovaque renaîtra. Il adresse des paroles non moins chaleureuses aux Chinois, aux Espagnols et à toutes les victimes des autres nations écrasées par la violence et la barbarie des Etats totalitaires. Citrine est heureux que le Congrès puisse siéger dans une ville dirigée par des socialistes.

La démocratie et les libertés civiques ont des racines profondes dans la vie du peuple suisse. Ce n'est point par quelque hasard de l'histoire que l'on jeta, il y a une vingtaine d'années, les fondations de la Société des Nations et de l'Organisation internationale du Travail sur le sol suisse.

Puis, parlant des tâches du mouvement syndical, du problème colonial, l'accès aux matières premières, Citrine déclara que le principe de l'égalité en matière économique doit être reconnu mais le fait de faciliter des gouvernements agresseurs dont l'intention est de se créer un équipement guerrier invincible et supérieur à tous serait contraire au plus simple bon sens. Enfin, Citrine insiste sur les responsabilités qui pèsent sur le mouvement syndical et les lourdes tâches qu'il doit accomplir. L'influence des travailleurs doit grandir dans le monde pour affermir la paix et la défendre contre tous les agresseurs.

Le rapport de gestion.

Le secrétaire-général, Walther Schevenels, rappelle au début de son rapport ce qu'était la F.S.I. il y a un demi-siècle et sa fondation à Londres. D'abord simple organe d'information mutuelle des centrales nationales. Après la guerre, en 1919, d'abord à Berne puis à Amsterdam la même année, la F.S.I. était fondée sur des bases nouvelles. Grâce aux rencontres favorisées par les conférences du B. I. T., la F. S. I. grandit rapidement au point de réunir bientôt 23 millions d'affiliés. Aux victoires succédèrent des défaites et des défaillances. Les atteintes au droit d'association dans certains pays ramenèrent les effectifs à 13 millions. Aujourd'hui, malgré nos 18 millions d'adhérents, la position de la F.S.I. est critique. Le sort de la démocratie est en danger. Nous sommes à un tournant. L'humanité doit se ressaisir et choisir entre la civilisation et la barbarie. De graves problèmes se posent. Le chômage est loin d'être surmonté. Qu'en sera-t-il quand cessera la course aux armements? L'horizon politique reste noir. Une espérance l'éclaire cependant quelque peu: la constitution possible d'un front de la liberté. Peut-être allons-nous au-devant de moments critiques: la guerre. Peut-être aussi pourrons-nous l'éviter. Nul ne saurait encore le dire.

Schevenels parle ensuite de l'activité de la F.S.I. Il annonce l'adhésion de la Centrale syndicale de la Chine reçue la veille à l'unanimité par le Conseil général. Des négociations sont en cours avec Cuba et le Chili. En revanche, nous avons perdu Memel et le Sud-Ouest africain qui ont dû tous deux céder à la pression nationale-socialiste.

Le rapport de gestion qui représente une forte brochure de 176 pages fut adopté à l'unanimité par le Congrès après une brève discussion au cours de laquelle plusieurs camarades prirent la parole. Chu de la Chine fit un tableau dramatique de la situation dans son malheureux pays. Jarblum (Palestine) fit un chaleureux plaidoyer en faveur des réfugiés juifs, victimes des persécutions des Etats totalitaires. Alter (Pologne) aborda également le problème juif. Il se référa au discours de Robert Bratschi et déclara avec force que l'entente est possible dans le respect mutuel de ses convictions. Il termina en affirmant que les juifs ne cherchent pas une patrie; leur patrie est là où ils vivent et où ils luttent pour leur vie. De la Bella (Hollande) désire une meilleure organisation en ce qui concerne l'examen des problèmes économiques par la F.S.I. Spiekmann (Hollande), secrétaire de l'Internationale des employés, désire une meilleure collaboration entre les secrétariats internationaux et la F.S.I. en ce qui concerne le problème des réfugiés. Selon lui, les efforts des uns et des autres devraient être coordonnés. D'autres orateurs tels que Hindahl (Norvège), Aftab Ali (Indes), Bondas (Belgique), Villasenor (Mexique), Léon Jouhaux (France)

soulèvent quelques points du rapport auxquels répond le secrétaire-général Schevenels, puis le rapport est adopté à l'unanimité.

Avant d'aborder la question qui retiendra tout particulièrement l'attention du Congrès, c'est-à-dire la « question russe », Staal présente le salut du directeur du B. I. T. qui s'excuse d'avoir été obligé de se rendre subitement aux Etats-Unis. Staal est heureux de participer au Congrès dont il connaît presque tous les délégués personnellement, puis il signale les problèmes traités actuellement au B. I. T. notamment celui des 40 heures qui n'a pas été retiré de l'ordre du jour mais simplement ajourné, lors de la dernière Conférence internationale du travail, à des temps meilleurs. L'activité de la F. S. I. et celle de l'Organisation internationale du Travail sont intimement liées. Il serait dangereux d'abandonner la pisition qu'occupe la F. S. I. au Bureau international du Travail. Nul n'ignore que la F. S. I. est l'organe actif du B. I. T. et grâce au contact établi au B. I. T. la F. S. I. a pu renforcer ses positions. Cette collaboration est utile et nécessaire pour les deux organes qui s'occupent du problème de la justice sociale dans le monde.

La question russe.

Schevenels introduit le problème et en fait l'historique: la décision de Londres jusqu'à celle d'Oslo invitant toutes les centrales non affiliées à adhérer à la F.S.I., le silence des Russes; la question aurait pu être déjà réglée à Varsovie, elle fut cependant reprise à Oslo où l'on décida d'arrêter toutes négociations étant données les conditions posées par les syndicats russes. Le Congrès se trouve aujourd'hui devant deux propositions: l'une de la Grande-Bretagne demandant que mandat soit donné au bureau de la F.S.I. d'adresser une nouvelle invitation aux syndicats russes à s'affilier sur la base des statuts et règlements de la F.S.I.; l'autre de la Centrale syndicale norvégienne « considérant que l'unité syndicale internationale est de première importance pour la lutte contre la guerre et le fascisme pour la paix et la liberté » et qui conclut, elle aussi, à l'affiliation des centrales non adhérentes y compris la Russie sur la base des statuts et du programme d'action de la F.S.I.

Au nom de la Centrale de Grande-Bretagne, Hicks défend la proposition, souligne les erreurs commises par les Russes, leur incompréhension et conclut en demandant à la F.S.I. de reprendre les négociations en vue de l'affiliation. Hindahl (Norvège) est heureux de voir la proposition anglaise et l'appuie au nom de sa centrale. La collaboration avec les syndicats russes les obligera à sortir de leur isolement; elle peut amener des changements dans la politique russe. L'adhésion de la Russie peut être utile pour arrêter l'agression fasciste. Selon Racamond (France) la F.S.I. a fait une entorse à la décision de Londres en ajoutant à la lettre d'invitation des Russes que l'affiliation de ceux-ci devait se faire sur la base des statuts et du programme d'action de la F.S.I. Il justifie l'attitude des Russes qui n'avaient pas à répondre à une décision prise après coup par le Bureau de la F.S.I. Il fait un chaud plaidoyer en faveur de l'adhésion des Russes et critique vivement les centrales nationales qui déclarent vouloir quitter la F.S.I., si les Russes sont admis dans l'Internationale. Watt (Etats-Unis) donne connaissance d'une lettre du président Green de la Fédération américaine du travail concluant à la non-acceptation des propositions soumises au Congrès. Pour lui, rien n'a été changé depuis Oslo; il n'y a aucune raison valable qui milite en faveur de l'adhésion des Russes. Si cette décision était prise, les Etats-Unis auraient à examiner si leur présence à la F.S.I. est encore possible. Villasenor (Mexique) se prononce pour une démarche auprès des Russes. Quant à Lindberg (Suède) il estime que l'on se trouve en face de deux idéologies; il ne voit pas comment il serait possible de proposer l'idée de l'adhésion des Russes, leur présence rendrait la situation de l'Internationale

syndicale très difficile. Il ne faut pas confondre la situation politique et syndicale. S'il est en faveur du maintien des relations diplomatiques et commerciales, il ne voit pas pourquoi il est nécessaire de confondre la situation syndicale qui se présente tout différemment, une organisation étant une institution d'Etat alors que les syndicats de la F.S.I. sont absolument indépendants de l'Etat. Les pourparlers d'Oslo ont mis ces faits en évidence et il n'y a pas de raison de modifier notre attitude actuelle. Lui aussi est pour l'unité du mouvement syndical mais pour l'unité votée sur l'indépendance du mouvement affilié à la Fédération syndicale internationale. Jouhaux (France) est plus que quiconque en faveur de l'indépendance du mouvement syndical. Ni la France et ni l'Angleterre ne veulent l'abandonner mais il faut tenir compte que nous sommes à la croisée des chemins et devant la nécessité d'établir un barrage des démocraties contre les nations totalitaires. Nous sommes pour la paix contre la guerre et c'est sur la base des statuts de la F.S.I. que nous demandons l'adhésion des Russes. Max Weber (Suisse) n'a pas la prétention de vouloir identifier la petite Suisse aux organisations des grands pays mais le fait que la Suisse est entourée aux trois quarts de pays où règne la dictature nous oblige à marquer notre position. Nous n'en faisons pas une question personnelle, mais seulement une de principe. Il n'existe pas de relation entre la conclusion d'un pacte des grandes nations et l'admission des Russes dans la F.S.I. La classe ouvrière suisse s'est d'ailleurs prononcée pour la reprise des relations normales tant économiques que diplomatiques avec l'Union soviétique mais ce n'est pas une raison pour demander également l'affiliation des Russes à la F.S.I. Il n'en résulterait pas un renforcement des syndicats et du front de la paix mais au contraire un affaiblissement; les syndicats doivent être, comme l'a dit Jouhaux, absolument indépendants et les syndicats russes ne le sont pas puisqu'ils sont obligés de pratiquer la politique de leur gouvernement. Les ouvriers suisses sont convaincus que la démocratie ne peut être défendue que par des démocrates également convaincus. Si le fascisme a reculé en Suisse, on le doit pour une forte part à l'attitude catégorique des syndicats suisses en faveur de la démocratie. Nous voulons rester fidèles à nos principes. Nous sommes aussi pour l'unité mais une unité reposant sur des principes communs. Mertens (Belgique) fait l'historique des négociations avec les Russes et démontre qu'aujourd'hui comme hier Moscou ne recherche pas la collaboration avec la F.S.I. mais veut dominer celle-ci. Une décision claire a été prise à Oslo, Zurich doit la confirmer. Telle est également l'attitude du délégué polonais Sdanowski. Cette question fut renvoyée à la commission. Celle-ci décida par 10 voix contre 4 (chaque nation ayant une voix) de repousser les propositions de la Grande-Bretagne et de la Norvège, puis par 10 voix contre une la décision d'Oslo fut confirmée. En séance du Congrès, 46 voix contre 37 se prononcèrent contre la proposition anglo-norvégienne et par 60 voix contre 5 et deux abstentions la décision d'Oslo fut purement et simplement confirmée.

Entre temps, Paul Graber, délégué de l'Internationale socialiste, apporta au Congrès les saluts de son organisation.

Le Congrès de la F.S.I. a discuté ensuite de questions importantes. Il ne nous est pas possible, en quelques lignes, d'en donner une image complète. Nous nous bornerons à signaler quelques problèmes capitaux en les faisant suivre des résolutions adoptées.

La lutte contre la crise économique

a fait l'objet d'un exposé à la fois très fouillé et très synthétique de C. Mertens. Notre ami a présenté et commenté les directives préparées par un comité d'experts et destinées à atténuer ou à compenser les variations de la conjoncture. Dans son rapport, C. Mertens a parlé aussi de la réduction de la durée du travail; à ce sujet, il a fait allusion à l'activité et au rôle du B.I.T. et souligné l'importance des conventions internationales spéciales limitant la durée du travail par branches économiques; mais il a montré aussi la lenteur de cette méthode et insisté sur la nécessité d'atteindre par d'autres voies les buts que nous nous proposons. Ce dernier point a fait l'objet d'une résolution du Congrès; nous y renvoyons donc le lecteur. Le Congrès a demandé aussi que la F.S.I. étende son activité économique et que les centrales nationales en appliquent les directives dans la mesure du possible.

La lutte pour la paix.

Tel fut le thème que traita Léon Jouhaux; il le fit avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. Il esquissa avec vigueur la situation internationale et déclara que l'on devait enfin briser l'offensive du fascisme. Il ne faut plus lui faire aucune concession. Léon Jouhaux croit que les négociations actuelles visant à la conclusion d'un pacte antitotalitaire pourraient, en cas de réussite, empêcher la guerre et il espère que les petits Etats se rallieront aussi au front de la paix et que les syndicats ouvriers useront de toute leur influence pour les engager dans cette voie.

Au cours de la discussion, les représentants des pays neutres firent quelques réserves et objections au sujet du texte de la résolution sur la paix; après qu'on eut apporté les modifications qui s'imposaient, cette résolution fut acceptée à l'unanimité moins trois pays: la Suède, le Danemark et la Finlande qui s'abstinrent au vote.

Un représentant des syndicats ouvriers d'Espagne déclara que la République n'était pas morte et que l'on n'avait pas abandonné la lutte contre le fascisme.

En fin de débats, le Congrès vota une résolution apportant au peuple chinois le témoignage de sympathie de tous les ouvriers syndiqués et invitant chacun à faire tout son possible pour soutenir les Chinois dans leur lutte héroïque contre le criminel impérialisme japonais.

Le Congrès entendit ensuite un rapport du collègue Kupers (Pays-Bas) sur la tactique et

l'attitude des syndicats ouvriers à l'égard de l'Etat.

L'orateur fit tout d'abord l'historique des conceptions et de la doctrine syndicale à ce sujet. Tandis qu'autrefois, dans certains pays, les syndicats ouvriers s'opposaient à l'intervention de l'Etat en matière sociale, cette dernière est admise aujourd'hui d'une manière quasi générale. Il s'agit maintenant, pour les syndicats ouvriers, d'acquérir également une puissance beaucoup plus grande sur le plan de la politique économique. L'évolution se fait dans le sens du planisme; sur ce plan, les syndicats ont de grandes tâches à remplir. Ils ont fait œuvre de pionniers dans ce domaine; il est de leur droit et de leur devoir de ne pas s'en désintéresser.

Le Congrès ne vota aucune résolution sur ce point de l'ordre du jour mais il décida que la F.S.I. procéderait à une compilation et à une récapitulation des expériences faites dans ce domaine; les rapports et les enquêtes des diverses centrales syndicales seraient publiés.

Les centrales syndicales scandinaves avaient déposé deux propositions relatives au rôle que la F. S. I. est appelée à jouer en matière de politique sociale et économique en collaboration plus étroite avec le B. I. T. Ces deux propositions ont été renvoyées pour examen à une commission composée de Hicks (Grande-Bretagne), Lindberg (Suède) et Max Weber (Suisse). Le Bureau de la F. S. I. y adjoindra encore deux membres de son choix.

L'élection au Bureau confirma le mandat des vice-présidents sortants: Jacobson, Jouhaux, Kupers et Mertens, de même que le secrétaire-général Schevenels, le secrétaire-adjoint Stolz et le président Citrine. La Suisse succède à la Tchécoslovaquie comme vice-président en la personne de notre collègue Martin Meister. En outre, l'on prévoit l'élargissement du Bureau pour faire une place de vice-président à un représentant des syndicats américains.

Samedi après-midi, dernier jour du Congrès, les membres du Parlement de l'Internationale syndicale terminèrent leurs travaux après avoir traité tous les points à l'ordre du jour bien que ce dernier fut très copieux et que les délibérations fussent rendues très laborieuses et très compliquées par la multiplicité des langues et, partant, par les traductions; en effet, les débats se déroulèrent toujours au moins en cinq langues. Jeudi après-midi, les délégués se rendirent en bateau à Rapperswil sur l'invitation de l'Union syndicale suisse. Martin Meister et Walther Citrine échangèrent des discours empreints de la plus franche cordialité; les orateurs remercièrent particulièrement Conrad Wyss, du Cartel syndical zurichois qui avait tout organisé si impeccablement.

Le Congrès international de 1939 peut être marqué d'une pierre blanche. Il a montré toute la vitalité d'un mouvement qui n'a pas dit son dernier mot et qui est prêt à assumer de grandes responsabilités dans l'économie de demain.

Les Résolutions adoptées.

Politique économique et défense contre les crises.

Le VIIIe Congrès syndical international, réuni à Zurich en juillet 1939, constate avec une inquiétude profonde que tant sur le plan national que dans le domaine international l'économie a évolué dans les dernières années d'une manière et sous des formes donnant lieu aux plus vives appréhensions.

Depuis que les Etats de dictature fasciste ont largement contribué à déterminer le sens de l'évolution économique par leurs mesures d'économie de guerre, par le développement intense des fabrications de guerre, et par la pratique systématique de l'autarcie, que, d'autre part, les pays démocratiques et pacifiques ont été contraints à des mesures défensives de caractère similaire, l'économie mondiale subit l'empreinte du passage de la situation de paix économique, acquise depuis la fin de la guerre par des sacrifices considérables, à une situation de préparation intensive à la guerre. L'état de fait de prémobilisation économique pour des fins militaires que connaît le monde, entrave toute activité économique normale.

Le mouvement syndical international a suivi avec une anxiété croissante cette évolution menaçante: d'une part parce que les pays pacifiques doivent supporter le fait, contre leur volonté, de dépenses stériles d'armements et des formidables investissements improductifs qui en résultent, d'autre part, parce que la tendance « autoritaire » des pays fascistes trouve sa réplique dans les pays démocratiques dans un interventionisme d'Etat à caractère semi-autoritaire, en voie de développement continu; enfin, parce que dans le monde entier le financement des mesures économiques militaires et des armements se fait essentiellement au détriment des populations laborieuses.

Cette évolution entraîne une régression sociale indéniable: la course aux armements détruit le bien-être des peuples. Dans tous les pays, les travailleurs, les artisans, les classes moyennes sont victimes de l'inaptitude du régime économique capitaliste à assurer aux relations sociales et économiques des individus un régime de paix et de justice ainsi qu'à donner à l'économie une direction pleinement coordonnée.

Même si l'on évite la pire catastrophe, à savoir la guerre, le monde se trouvera, au moment où la course aux armements aura provoqué l'épuisement économique total ou bien au moment de la fin de cette course aux armements, au bord d'une nouvelle crise dont les effets seront à peine moindres que ceux d'une guerre proprement dite.

Devant cette dangereuse évolution, le mouvement syndical international déclare qu'il fera tout ce qui entre dans ses moyens pour éviter que des millions de gens laborieux soient une nouvelle fois plongés dans une crise économique mondiale, pour la seule raison que les dirigeants capitalistes sont incapables d'organiser l'économie selon un plan coordonné en vertu duquel il serait possible de préserver l'humanité des misères d'un nouveau cataclysme économique mondial. Les syndicats ne méconnaissent nullement la situation difficile obligeant les pays démocratiques à s'armer pour maintenir et défendre leur existence et leurs libertés, mais en accroissant ainsi les périls de crise. C'est d'autant plus impérieusement que se pose la tâche de ne négliger aucun moyen économique propre à prévenir des dangers prévisibles et imminents de crise, ainsi qu'à mettre opportunément en application des mesures défensives, afin contrecarrer efficacement une nouvelle irruption de la crise dans la vie économique. A cet égard, le mouvement syndical international remarque que si les Etats ont su trouver d'immenses ressources pour faire face aux dépenses militaires, les syndicats ont le droit d'exiger que les mêmes efforts soient faits pour satisfaire les besoins essentiels des populations.

Les directives des syndicats pour la prévention des crises et l'action contre les crises soumises au congrès fournissent au mouvement syndical international l'indication des voies et moyens dont l'application vigoureuse et logique permettrait, même dans le cadre du régime économique capitaliste et sur la base de l'économie actuelle, de prévenir un écroulement économique d'une ampleur pareille à la dernière grande crise internationale qui a frayé la voie au fascisme.

Le Congrès déclare que les syndicats libres du monde entier sont déterminés à faire tout ce qui entre dans leurs moyens, afin que leurs propositions concernant la prévention des crises et la lutte contre les crises recueillent l'attention qui leur revient. Le Congrès fait appel à l'opinion publique mondiale et aux masses les plus larges possibles de la population de tous les pays, afin qu'elles soutiennent la lutte des syndicats pour l'organisation d'une économie dirigée visant la couverture des besoins de tous les peuples et l'amélioration continue du standard de vie des travailleurs.

La prévention des crises est le point crucial de toute gestion méthodique de l'économie.

L'économie dirigée démocratique est la forme moderne d'organisation de l'économie et de la société. A cet égard, le mouvement syndical international souligne que dans la quasi totalité des pays, une transformation de l'économie s'observe, diverse dans ses expressions, mais universellement caractérisée par l'intervention de la puissance publique dans les affaires économiques.

Le mouvement syndical international tient à mettre aussi en évidence que les dictatures fascistes sont cause des dangers économiques dont la menace pèse actuellement sur le monde entier et gênent ainsi le progrès social de l'humanité.

Le Congrès confirme la ligne suivie jusqu'à présent par la politique économique de la F. S. I., en proclamant que les Etats démocratiques doivent rechercher et pratiquer une politique économique commune. Les démocraties doivent organiser efficacement leurs forces économiques et financières en tant que contrepoids aux méthodes économiques des pays fascistes. Le Congrès proclame explicitement que les litiges économiques ne peuvent jamais se résoudre par le recours à la violence. A l'heure actuelle, une politique économique, organisée et coordonnée, des Etats démocratiques et pacifiques, constitue la base la plus appropriée à une politique internationale de prévention des crises, si on entend préserver l'humanité d'une nouvelle catastrophe économique.

Le Congrès espère des centrales nationales affiliées et sympathisantes qu'elles mettront tout en œuvre pour poursuivre vigoureusement les objectifs économiques du mouvement syndical international et en rapprocher la réalisation.

Durée du travail.

Le VIII^e Congrès international, réuni à Zurich en juillet 1939, à l'égard du problème de la réduction du temps de travail, prend acte de la décision de la dernière Conférence internationale du travail, ajournant, pour des raisons de circonstance, l'examen du projet tendant à réduire la durée de la semaine de travail.

Il observe que la question reste ainsi ouverte, et qu'il conviendra, dès que les événements le permettront, de la reprendre au point où elle demeure pour lui donner la juste solution attendue des travailleurs et commandée par des raisons économiques et sociales particulièrement puissantes.

Il invite les divers mouvements syndicaux nationaux à être attentifs au déroulement des événements en vue d'être à même d'exercer sur leurs gouvernements respectifs, au moment opportun, les pressions nécessaires pour que le problème soit réinscrit à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail.

Le Congrès demande en outre aux divers mouvements nationaux syndicaux de maintenir les efforts qu'ils ont jusqu'ici déployés pour réaliser, dans le cadre de leurs pays respectifs, de substantielles améliorations au régime de la durée du travail ou pour sauvegarder au maximum ce qu'ils ont déjà réalisé dans ce domaine.

Activité économique de la Fédération syndicale internationale.

Le VIII^e Congrès de la Fédération syndicale internationale, réuni à Zurich en juillet 1939, se félicite de l'initiative du Bureau de la F.S.I. d'accorder aux questions économiques une attention plus particulière par l'extension de l'activité économique au secrétariat de la F.S.I. et de la part des centrales nationales. Le Congrès aperçoit dans ces mesures un moyen propre à mettre davantage en évidence que par le passé les conceptions économiques des organisations syndicales.

Considérant la grande importance des problèmes économiques pour le mouvement syndical, en face des problèmes urgents que soulèvent les transformations économiques structurelles observables dans tous les pays, le Congrès considère que la F.S.I. devrait poursuivre son activité dans ce domaine et même l'accroître si possible. Le Congrès tient à mettre en évidence que l'initiative et la direction développées sur ce terrain par les syndicats revêtent une importance de premier ordre par rapport à l'évolution économique générale et l'indispensable transformation de l'économie dans le sens de l'économie dirigée. Pour ces motifs, il donne mandat au Bureau de la F.S.I. de se tourner vers toutes les possibilités qui s'offrent ainsi que vers les moyens lui apparaissant appropriés, en vue d'une extension efficace de cette activité.

Le Congrès convie le Bureau à faire examiner par le comité d'experts de la F. S. I. la question de la création de conseils économiques et d'organismes de contrôle pour les diverses branches d'industrie, organismes au sein desquels les syndicats jouiraient d'une égalité avec le patronat et l'Etat, étant entendu que le résultat de cette étude devra être communiqué à une conférence économique des centrales nationales.

De même, le Congrès fait appel aux centrales nationales affiliées pour qu'elles secondent par tous les moyens l'activité économique de la F.S.I. et qu'elles créent, autant que faire se peut, des départements économiques qui, en étroite coopération avec la section économique de la F.S.I., contribueraient de façon active à donner de la vitalité à la politique économique du mouvement syndical international.

L'action pour la paix.

Le Congrès de la Fédération syndicale internationale, réuni du 5 au 8 juillet 1939 à Zurich, condamne une fois de plus la politique de violence et d'agression perpétrée par les Etats totalitaires contre l'existence, le droit et les libertés des peuples.

La suppression de l'Ethiopie, l'asservissement de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, la destruction de la République espagnole, l'agression de la Chine, le rapt de l'Albanie, constituent des étapes d'une politique de conquête et d'hégémonie devant laquelle se révoltent toutes les consciences libres.

La classe ouvrière ne saurait considérer comme définitives les victoires de la violence sur le droit, et elle assure le peuple chinois de toute sa sympathie active dans la lutte contre l'agresseur. Ce n'est pas seulement le droit des peuples qui est cyniquement méconnu, ce sont aussi leurs traditions et leurs croyances qui se trouvent étouffées pour faire place aux principes odieux de théories raciales contraires à la civilisation humaine.

Mais dans ce retour à la barbarie c'est aussi la paix qui se trouve directement menacée. Pour la défendre effectivement et immédiatement, il n'y a qu'une seule attitude: plus de concessions à la force par la collaboration dans le Front de la paix de toutes les nations qui veulent demeurer libres.

Le Congrès salue le redressement qui s'est opéré au cours de ces derniers mois dans l'attitude des démocraties résolues à ne plus tolérer d'agression et à imposer la solution de tous les conflits qui peuvent surgir par les méthodes de droit et de justice.

Le pacte anglo-franco-soviétique offre la possibilité de créer une base immédiate et importante pour la défense de la paix et de la liberté; c'est pourquoi le Congrès exprime l'espérance que ce pacte soit résolu le plus vite possible.

Le Bureau de la F. S. I. est mandaté pour suivre attentivement les événements internationaux pour les porter le plus rapidement possible à la connaissance des centrales nationales et prendre toutes dispositions, afin que celles-ci soient prêtes à mettre en activité tous les moyens dont elles disposent pour empêcher l'agression méditée et éviter que la catastrophe redoutée par tous les peuples — la guerre — ne se produise.

Le Congrès considère que la paix définitive et stable ne saurait être réalisée que sur la base de la justice entre tous les peuples, résultant d'une collaboration internationale indispensable à la vie de l'humanité.

Dans cette pensée, les travailleurs groupés dans la F.S.I., s'associant à la résolution du groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail, saluent l'initiative du président Roosevelt pour la tenue d'une conférence internationale à laquelle seraient conviés tous les peuples sans exception en vue de rechercher la solution de tous les problèmes économiques financiers et coloniaux posés par la satisfaction de leurs justes besoins d'existence.

Le Congrès invite toutes les centrales nationales à agir auprès de leurs gouvernements pour que ceux-ci participent à cette conférence internationale à convoquer dès que les menaces de guerre se seront dissipées, pour aboutir dans la loyale coopération de tous les peuples au désarmement qui libérera définitivement l'humanité.

Contre les persécutions racistes.

Le Congrès condamne toute propagande nationaliste de haine et toute discrimination dirigée contre n'importe quel groupe dans n'importe quel pays. Le Congrès oppose à cette propagande le principe de la solidarité de tous les travailleurs sans distinction de couleur, de race, de religion ou de nationalité. Le Congrès voit dans la Fédération syndicale internationale une expression vivante de ce principe de fraternité de tous les peuples, qui devrait être la règle générale dans la vie politique internationale.

Le Congrès condamne tout particulièrement la propagande antisémite, qui est devenue l'arme idéologique préférée pour tous les éléments fascistes et réactionnaires dans leur lutte pour le pouvoir, contre les libertés des travailleurs, contre l'existence même des organisations de la classe ouvrière. En outre, l'antisémitisme est devenu un point d'appui pour l'hitlérisme dans sa politique internationale, qui tend à imposer sa volonté au monde entier.

Le Congrès prend acte que les travailleurs juifs, malgré la propagande antisémite, se considèrent à juste droit comme des citoyens de leurs pays respectifs, où ils acceptent les mêmes devoirs et demandent les mêmes droits que les autres citoyens. Cette lutte pour l'égalité civique des juifs a évidemment l'appui inconditionné de la F. S. I.

Le Congrès proteste avec véhémence contre les persécutions barbares exercées envers les juifs dans les pays fascistes, dont une expression tragique sont les bateaux-fantômes errant à travers les mers, transportant des juifs chassés de leur patrie et qu'aucun pays ne veut accueillir.

Le Congrès invite la F.S.I. et toutes les organisations affiliées à faire tout leur possible pour alléger le sort de tous les persécutés et pour leur accorder le droit d'asile, en même temps qu'en facilitant l'immigration juive en Palestine dans la mesure des capacités économiques de ce pays. En même temps, le Congrès constate que ces persécutions révoltantes envers les juifs ne se produisent que dans les pays où la démocratie est supprimée et la classe ouvrière écrasée. Cette liaison évidente entre l'antisémitisme et l'absence des libertés prouve que ce n'est que la victoire de la classe ouvrière sur le fascisme qui mettra fin aux barbaries antisémites.

Sur la Chine.

Le VIII^e Congrès syndical international, assemblé à Zurich du 5 au 8 juillet 1939,

prenant acte de la déclaration apportée au Congrès par la délégation de la Centrale syndicale chinoise, révélant le sort épouvantable échu aux travailleurs chinois en raison de la brutale agression des militaires fascistes japonais, indiquant la part héroïque prise par les travailleurs chinois dans l'actuelle résistance armée contre l'invasion, et soulignant la nécessité d'une action effective de la part du mouvement syndical international,

considérant que l'agression japonaise contre le peuple chinois fait partie d'un développement général du fascisme et de la violence, incompatible avec la politique et les objectifs de la Fédération syndicale internationale, que la victoire du peuple chinois dans sa lutte contre les militaires fascistes japonais correspond à l'intérêt de la classe ouvrière de tous les pays,

déclare que le peuple et les travailleurs chinois ont droit non seulement à la sympathie mais à l'aide effective des travailleurs du monde entier.